



INTERVIEW

Rencontre professionnelle avec : Marlène et Julia, agents immobiliers

Comment s'appelle l'agence où vous travaillez ?

Marlène et Julia : L'agence où nous travaillons s'appelle A.G.E IMMOBILIER. Elle est située à Épernon.

Dans quel secteur géographique travaillez-vous ?

Marlène et Julia : Nous travaillons dans le secteur Nogent-le-Roi, Rambouillet, Épernon.

Quelles sont les études / compétences pour devenir agent immobilier ?

Julia : Je n'ai pas fait d'études en immobilier, j'ai fait un Bac Littéraire et 3 années d'études en communication.

Marlène : J'ai eu un bac général puis BTS Professions Immobilières.

Quel est le salaire brut d'un agent immobilier ?

Marlène : Le salaire brut peut aller de 1200 euros à 4000 euros ou plus si nous travaillons beaucoup, plus tu travailles, plus tu gagnes. Pour bien gagner sa vie et avoir un bon salaire il faut attendre environ 3 ans.

Quels sont les avantages et les inconvénients ?

Julia : Les avantages sont qu'on ne fait jamais la même chose, aider les personnes à trouver leur bien est valorisant et il y a beaucoup de contacts.

Marlène : Pour les inconvénients, nous n'avons jamais les mêmes salaires et les clients peuvent être désagréables. Il y a aussi le fait que le secteur de l'immobilier est en crise ; c'est parfois décourageant et ça donne envie de changer de métier.

Qu'est-ce qui vous plaît dans l'immobilier ?

Marlène : C'est le contact avec le client.

Depuis quand faites-vous ce métier ?

Julia : Je fais ce métier depuis 9 ans.

Marlène : J'exerce dans l'agence depuis 17 ans, j'ai d'abord été à l'accueil puis j'ai monté les échelons.

Quel conseil nous donneriez-vous pour être agent immobilier ?

Julia : Ne pas compter les heures, avoir confiance en soi.

Marlène : Faire des études de droit.

Quels sont les avantages et les inconvénients de l'immobilier ?

Marlène : Tout d'abord l'inconvénient principal sont les horaires comme, par exemple, on peut avoir un rendez-vous à 19h et donc finir à 20h.

Il y a aussi les différences de salaires car cela dépend de combien vous avez fait de vente dans le mois ; si le mois dernier j'ai fait 3 ventes est que ce mois-ci j'ai fait 7 ventes, le salaire sera différent.

Les avantages sont l'accessibilité au métier puis le salaire car selon mon nombre de vente, je peux toucher plus de 3000 euros par mois.